

qu'aucun nouveau programme ne soit lancé et que les dépenses agricoles connaissent une évolution modérée, les revenus agricoles nets en dollars courants pourraient passer de 5,5 milliards de dollars en 1987 à environ 3,7 milliards de dollars en 1989, pour finalement remonter à 4,1 milliards de dollars en 1991. Bien que la situation générale semble déjà peu reluisante, elle le sera encore moins pour les producteurs de l'Ouest qui, à court terme, ne peuvent compter sur un redressement du prix mondial des céréales. D'après les prévisions d'Agriculture Canada, les revenus agricoles nets dans l'Ouest, en dollars courants, passeront de 2,6 milliards de dollars en 1987 à 848 millions de dollars en 1989, et à 976 millions de dollars en 1991.

Le début des années 90 marquera vraisemblablement la fin de la période de transition du secteur agricole à la suite du choc financier des années 80. Si les tendances actuelles se maintiennent, les fermes familiales formeront encore la base de la structure agricole, mais le secteur devra devenir plus restreint et plus compétitif. Le revenu non agricole sera plus important, le niveau d'avoir net sera plus élevé, l'affermage et la diversification seront plus répandus; la recherche et le développement, ainsi que l'introduction de nouvelles technologies, forceront les exploitants à être plus efficaces dans leur gestion opérationnelle, et les techniques de gestion financière des fermes seront plus sophistiquées. Bref, la crise financière agricole des années 80 poussera les fermes familiales à devenir des agro-entreprises encore mieux intégrées à l'économie nationale et internationale.

L'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis aura probablement une incidence sur le secteur agricole. Il est difficile d'évaluer les retombées de la levée de certains tarifs, mais on peut notamment s'attendre à une concurrence plus vive sur les marchés agricoles. Or, la crise financière actuelle de l'agriculture pousse le secteur à améliorer dès maintenant sa compétitivité, ce qui pourrait avoir l'effet plutôt inattendu de faciliter la transition vers un marché de libre-échange avec les États-Unis. Le Comité ne s'est toutefois pas attardé sur l'impact possible de l'Accord du libre-échange sur le secteur agricole, considérant qu'une analyse de cette question dépassait les paramètres de son étude.

B. Scénario 2: les perspectives souhaitables

Bien que les organisations agricoles qui ont comparu devant le Comité aient des visions différentes de la ferme familiale et des mesures convenant le mieux à son développement, la majorité d'entre elles ont convenu que le secteur agricole reposera encore